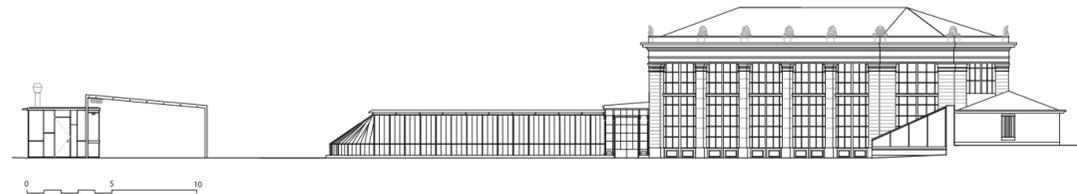
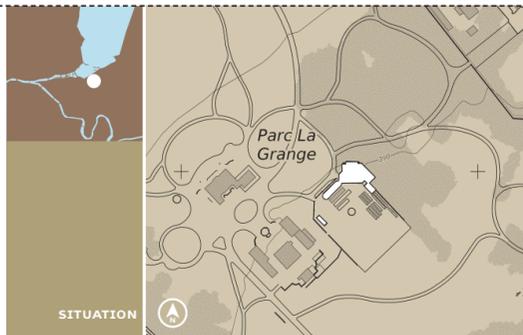


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

ORANGERIE-THÉÂTRE / PETITES SERRES /
BUVETTE SAISONNIÈRE
71, ROUTE DE FRONTENEX - 1208 GENÈVE
PARCELLE : 3166
COMMUNE DE GENÈVE SECTION EAUX-VIVES



BUVETTE - SERRE OUEST ET ORANGERIE-THÉÂTRE

71, ROUTE DE FRONTENEX - PARC LA GRANGE

RÉNOVATION ET TRANSFORMATION
BÂTIMENT PATRIMONIAL

PROGRAMME DES LOCAUX RÉNOVÉS – SURFACES UTILES [SU]

| ORANGERIE-THÉÂTRE | | BUVETTE | |
|-------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| Sous-sol | 93 m ² | Espace de travail | 33 m ² |
| Rez-de-chaussée | 362 m ² | Terrasse couverte | 67 m ² |
| Combles | 289 m ² | | |
| PETITES SERRES | | AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS | |
| Serre est | 35 m ² | Côté parc | 79 m ² |
| Serre ouest | 88 m ² | Côté Orangerie | 757 m ² |

CHRONOLOGIE

| | |
|---|--|
| Vote du crédit de préétude par le Conseil municipal | 10 février 1998 |
| Octroi des autorisations de construire | 1 ^{er} avril 2004 et 12 décembre 2005 |
| Vote du crédit de réalisation par le Conseil municipal | 16 janvier 2008 |
| Vote du crédit de réalisation complémentaire par le Conseil municipal | 27 avril 2010 |
| Début des travaux | 1 ^{er} novembre 2008 |
| Fin des travaux | 30 novembre 2010 |
| Inauguration | 23 mai 2011 |

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Service d'architecture
25, rue du Stand 1204 Genève
Tél. 022 418 21 00

et
Service culturel - Service administratif et technique
Service des espaces verts (SEVE) - Conservation du patrimoine architectural
Service de l'énergie - Direction des systèmes d'information et de communication

MANDATAIRES

ARCHITECTES
Massimo Lopreno architecte EAUG SIA

INGÉNIEURS CIVILS
Philippe Annen, ingénieur civil EPF SIA

EDMS SA, ingénieurs civils
INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
dssa Dumont & Schneider Ingénieurs conseils SA

INGÉNIEURS EN CHAUFFAGE-VENTILATION
Gitec Ingénieurs-Conseils SA

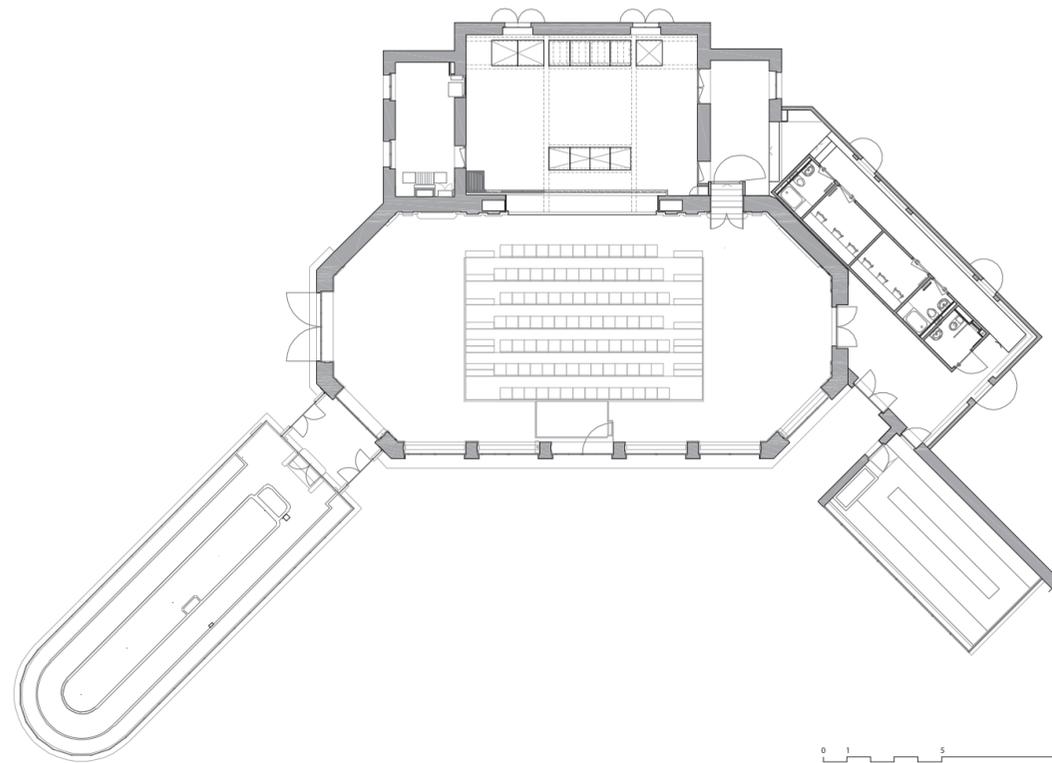
INGÉNIEURS SANITAIRES
Ryser Eco Sàrl

BUDGET

| | |
|--|------------------------|
| Crédit I : construction | |
| Crédit d'étude | Fr. 50'000.- |
| Crédit de réalisation | Fr. 3'922'760.- |
| Crédit de réalisation complémentaire | Fr. 980'130.- |
| Total des crédits votés : | Fr. 4'952'890.- |
| Crédit II : équipements scéniques et mobilier d'exploitation pour l'Orangerie-Théâtre | |
| Crédit d'équipements | Fr. 552'300.- |
| Crédit III : équipement d'exploitation pour la buvette | |
| Crédit d'équipements | Fr. 83'220.- |
| Budget total : | Fr. 5'588'410.- |

VALEURS STATISTIQUES (selon norme SIA 416)

| Orangerie-Théâtre et petites serres | | |
|-------------------------------------|--------------|--------------------------|
| Volume bâti | VB | 2'862 m ³ |
| Surface de plancher | SP | 1'010 m ² |
| Surface utile | SU | 869 m ² |
| Prix / m ³ | CFC 2 / VB | 1'248 CHF/m ³ |
| Prix / m ² | CFC 1-9 / SP | 4'021 CHF/m ² |
| Buvette | | |
| Volume bâti | VB | 328 m ³ |
| Surface de plancher | SP | 109 m ² |
| Surface utile | SU | 101 m ² |
| Prix / m ³ | CFC 2 / VB | 988 CHF/m ³ |
| Prix / m ² | CFC 1-9 / SP | 3'450 CHF/m ² |
| Aménagements extérieurs | | |
| Surfaces des abords | VB | 837 m ² |
| Prix/m ² | CFC 1-9 / SA | 391 CHF/m ² |



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - ORANGERIE-THÉÂTRE ET SERRES



RÉNOVATION ET TRANSFORMATION

71, ROUTE DE FRONTENEX / PARC LA GRANGE

RÉNOVATION DE L'ORANGERIE-THÉÂTRE

NOTICE HISTORIQUE

Classé en 1921, le parc La Grange constitue un des plus prestigieux domaines appartenant à la Ville de Genève. Rachetée en 1800 par la famille Favre, cette propriété dotée d'une luxueuse maison de maître, de dépendances et d'un jardin à la française avait été constituée au siècle précédent par les Lullin. Tout au long du XIX^e siècle, les nouveaux propriétaires ne cessèrent de la moderniser et de l'embellir, métamorphosant le parc et déplaçant le potager au nord des dépendances. Très soigné, celui-ci est clos de murets et de grilles ponctuées de piliers à vasques décoratives ; il possède deux portails, l'un utilitaire destiné aux jardi-

niers, l'autre d'apparat emprunté par les hôtes des Favre se rendant au spectacle. En effet, ce potager possède une construction unique à Genève : une orangerie doublée d'un théâtre. Situé dans l'angle nord du potager, accolé à deux serres se développant en ailes, le bâtiment se présente sous la forme classique d'une orangerie, ouverte de hautes baies vitrées. Sa façade principale, d'inspiration italienne, s'offre à la vue des visiteurs dans le jardin. En pénétrant à l'intérieur de l'édifice, on découvre le théâtre et sa scène qui fait saillie en façade arrière, donnant directement dans le parc.

MOTIFS DES TRAVAUX

Lorsque William Favre fit don du domaine La Grange à la Ville de Genève en 1917, l'orangerie fut confinée à son usage hivernal de mise sous abri des plantes gélives. Ce n'est

qu'en juin 1981 que le lieu retrouva sa vocation estivale, grâce à Richard Vachoux, qui dirigeait le théâtre de la Comédie. Au fil des années, l'Orangerie-Théâtre connut un succès grandissant.

Mais le bâtiment de l'Orangerie avait vieilli. La scène originelle avait été murée et des loges avaient été installées sur l'ancien plateau. L'écart entre la qualité, le succès des programmes et l'état de délabrement du théâtre était criant.

Quant aux deux serres, elles présentaient une esthétique très disparate. La serre ouest conservait la beauté de son architecture de verre et d'acier d'origine, tandis que la serre est, modifiée dans les années 1980, résultait d'un rehaussement grossier en maçonnerie couvert de plexiglas.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Afin de respecter la valeur patrimoniale du bâtiment, l'enveloppe extérieure a été restaurée à l'identique en conservant autant que possible les serrureries existantes. Les verres de l'Orangerie ont été reposés à l'ancienne pour retrouver les nuances de la façade d'origine. Les travaux de taille de pierre et de maçonnerie - avec la réfection des crépis à la chaux - ont également respecté l'existant.

La même logique a été appliquée pour la restauration de la serre ouest et de son espace de liaison. Toutefois, les vitrages de toiture ont été remplacés par des verres feuilletés pour garantir les normes de sécurité nécessaires au travail des employés du service des espaces verts. La deuxième serre a simplement été remise en état.

Dans la grande salle, les décors en staff des murs, les pilastres et corniches finement moulurés ainsi que leur peinture ont été remis en état dans le respect de l'image originelle. Le sol en mosaïque a été restauré par des spécialistes.

Le plafond en plâtre, très dégradé en raison d'anciennes infiltrations, a été entièrement déposé. Ainsi, les renforts nécessaires sur la charpente ont pu être réalisés et les nouvelles exigences de sécurité au feu ainsi que les éléments techniques intégrés, grâce à l'installation d'un faux plafond en plâtre. Celui-ci supporte un gril qui permet une diversité de fixations des projecteurs. Le bureau du théâtre, en lien direct avec la scène, regroupe toutes les commandes des nouveaux dispositifs d'éclairage, d'audio et de vidéo.

La scène historique a été libérée et son plateau équipé de trappes et d'un escalier. Au-dessous ont été aménagés des dépôts et les locaux techniques.

Dans l'ancien local de stockage des pots, des loges et des sanitaires ont été créés, intégrés dans une grande boîte en bois d'intervention contemporaine.

Un système modulable de gradins garantit une grande souplesse d'usage de la salle de spectacle. Enfin, la mise en place du rideau de scène ainsi que des rideaux d'obscurcissement intérieurs laisse toutes facilités de modulation de l'éclairage naturel dans la salle.

ASPECTS ÉNERGÉTIQUES

L'ancienne production de chaleur à mazout a été remplacée par une nouvelle à gaz, équipée d'une chaudière à condensation à haut rendement. Le réseau de distribution de chaleur a été entièrement refait dans la salle et la serre ouest. L'installation d'extraction de fumée sert aussi à rafraîchir la température en ventilant la salle durant la nuit, captant l'air frais en façade nord et évacuant l'air surchauffé par la toiture.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET CRÉATION D'UNE BUVETTE

Les murs d'enceinte, les grilles et leurs socles en roche ainsi que les deux portails d'accès ont été restaurés. Un revêtement en asphalte facilite le cheminement des engins

présents sur le site. Un balisage solaire guidera le public jusqu'à la porte du parc avenue William Favre.

Une nouvelle buvette a été conçue. Tel un meuble extérieur entièrement fermé l'hiver, elle s'ouvre pendant la saison théâtrale pour accueillir les spectateurs. Elle offre également un point d'accueil convivial. Cette buvette est composée d'une cuisine équipée pour la petite restauration et d'un bar extérieur, de sanitaires et d'une terrasse pouvant être couverte grâce à sa toile motorisée.

RESPECT PATRIMONIAL ET AMÉNAGEMENTS INNOVATEURS

L'Orangerie-Théâtre et ses abords étaient dignes de protection et devaient être restaurés dans les règles de l'art. Il fallait sauvegarder le caractère architectural du théâtre

tout en maintenant sa fonction mixte d'origine d'accueil du public en été et d'abri pour les plantes en hiver.

Toutefois, des interventions pour intégrer les nouveaux équipements indispensables au fonctionnement du théâtre étaient nécessaires. Le parti pris fut de les démarquer par l'utilisation de matériaux contemporains, tels les panneaux bois en MDF pour les loges ou l'inox pour les boîtiers de prises électriques ou encore le noir mat pour le gril et les gradins. Ces interventions contemporaines cohabitent dans un rapport soigné à l'ancien.

L'Orangerie-Théâtre a retrouvé son lustre tout en étant désormais adaptée aux besoins actuels du public et des artistes.



LOGES DES ARTISTES



BUVETTE



GRANDE SALLE DE L'ORANGERIE-THÉÂTRE



SERRE OUEST